

l'école a repris !

Le Département et l'Académie s'engagent pour le numérique

Hier, le président du conseil départemental de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, et la rectrice de l'Académie de Grenoble, Claudine Schmidt-Lainé, ont signé une convention de partenariat "Collèges numériques et innovation pédagogique". L'officialisation de cet engagement a eu lieu au collège Lucie-Aubrac, à la Villeneuve de Grenoble, un lieu symbolique selon la rectrice, qui estime « important de signer cette convention en zone d'éducation prioritaire ».

et bénéficieront d'une couverture wi-fi de leurs locaux. « Il faut un wi-fi suffisant pour supporter l'utilisation simultanée de ces appareils, explique le président du conseil départemental. Cela nécessite des installations particulières et, dans certains établissements, cela peut être compliqué. »

En plus du matériel, il faudra former les enseignants à ces nouveaux outils. « Cela nécessite trois jours de formation », souligne la rectrice.

2 200 élèves vont être équipés d'une tablette numérique en janvier

Concrètement, cet accord consiste à doter d'équipements et de ressources pédagogiques numériques tous les élèves et tous les enseignants des collèges publics et privés, sur une durée de trois ans, en privilégiant la classe de 5^e pour cette rentrée, et en poursuivant avec les nouvelles classes de 5^e en 2017 et 2018.

« 2 200 élèves vont être équipés en janvier, précise Jean-Pierre Barbier. Un établissement privé et quatorze publics sont concernés. À Lucie-Aubrac, ce sont 120 tablettes qui seront livrées, 24 pour les enseignants et 96 pour des élèves de cinquième. »

Les établissements concernés seront également raccordés au très haut débit

Un coût estimé à 1,7 million d'euros, partagé entre le Département et l'État

Le coût pour tout cela s'élève à 1,7 million d'euros, que le Département et l'État se partageront.

« Il faut préparer nos élèves à demain. Le but est que tous puissent avoir accès au développement numérique. Tous leurs cours seront dans la tablette, ajoute Jean-Pierre Barbier. C'est interactif, ils pourront créer, apprendre. C'est un outil pédagogique formidable ! Et l'élève promène son savoir partout ! »

Bien évidemment, les outils seront bridés sur les accès à Internet. Les enfants ne pourront pas aller sur Facebook, ni sur aucun site avec un contenu pas approprié.

Carlonn GAUD



L'officialisation de ce partenariat a eu lieu au collège Lucie-Aubrac, à la Villeneuve de Grenoble, un lieu symbolique selon la rectrice, qui estime « important de signer cette convention en zone d'éducation prioritaire ». Photos Le DL/Christophe AGOSTINIS